

Chiffres clés

La santé, c'est d'abord d'être bien informé



FEUILLET D'INFORMATION SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION

Direction de santé publique du Nord-du-Québec

Septembre 2018 – N°10 ISSN 2561-3618

QUI SONT LES JAMÉSIENS VICTIMES DE BLESSURES?

À RETENIR

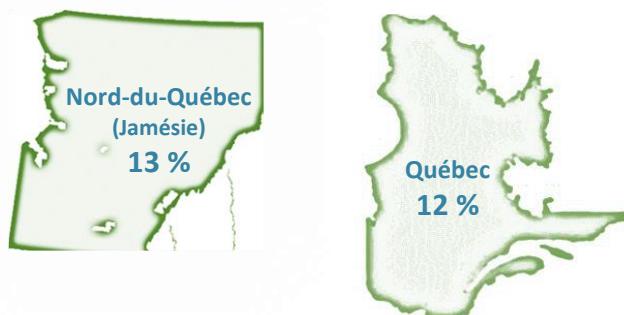
- Dans la région, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à être victimes de blessures attribuables à des mouvements répétitifs.
- Les blessures causées par des mouvements répétitifs sont plus fréquentes chez les Jamésiens âgés de 45 à 64 ans que les autres groupes d'âge.
- Le travail rémunéré est la principale source de blessures dues à des mouvements répétitifs chez les Jamésiens.
- Les blessures non intentionnelles (accidentelles) touchent davantage les jeunes de 15 à 24 ans que les autres groupes d'âge et tendent à diminuer avec l'âge.
- La proportion de Jamésiens qui se sont blessés de manière accidentelle a légèrement augmenté entre 2008 et 2014-2015.

Les blessures permettent de décrire, en partie, l'état de santé physique de la population. Elles touchent un grand nombre de personnes chaque année et peuvent entraîner des séquelles importantes sur l'état de santé. La connaissance du lieu ou de l'activité ayant causé la blessure pourrait contribuer à soutenir l'élaboration de programmes de prévention qui soient davantage ciblés.

Les résultats de l'Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP 2014-2015) permettent de tenir compte du type d'activité pratiqué lors des blessures attribuables à des mouvements répétitifs ou des blessures non intentionnelles. Dans l'EQSP 2014-2015, on parle de blessures en distinguant les :

- **Blessures causées par les mouvements répétitifs** : c'est-à-dire par la surutilisation d'une articulation ou par la répétition fréquente d'un même mouvement. Ces blessures sont assez graves pour limiter les activités normales de la personne (Exemple : lésions d'un muscle, d'un tendon, d'un nerf).
- **Blessures non intentionnelles ou accidentelles** : non infligées volontairement, mais suffisamment graves pour limiter les activités normales de la personne (fracture, coupure profonde, brûlure sérieuse ou empoisonnement, etc.).

1. BLESSURES ATTRIBUABLES À DES MOUVEMENTS RÉPÉTITIFS

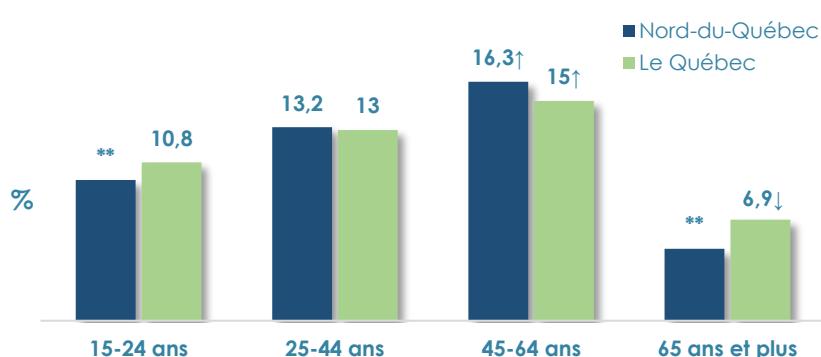


- En 2014-2015, environ 13 % des Jamésiens de 15 ans et plus se sont blessés à cause de mouvements répétitifs (tendinite, lombalgie, etc.) au cours des 12 derniers mois, d'une blessure assez grave pour limiter leurs activités normales. Cela représente environ 1 500 personnes.

► Contrairement au Québec où les hommes et les femmes sont victimes de blessures attribuables à des mouvements répétitifs dans des proportions similaires, dans la région, les femmes sont plus nombreuses à être victimes de telles blessures que les hommes.

► Les femmes de la région sont plus nombreuses, en proportion, que celles du Québec à subir des blessures assez graves pour limiter leurs activités normales à cause des mouvements répétitifs, tout particulièrement chez les 45-64 ans (20 % c. 15 %).

PROPORTION DE LA POPULATION VICTIME DE BLESSURES ATTRIBUABLES À DES MOUVEMENTS RÉPÉTITIFS AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON LE GROUPE D'ÂGE, NORD-DU-QUÉBEC ET LE QUÉBEC, 2014-2015



► Tout comme au Québec, dans la région, la population la plus touchée est celle des 45 à 64 ans.

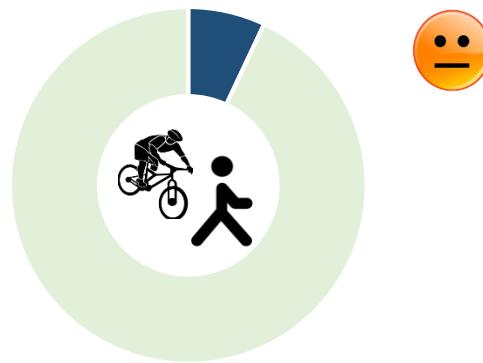
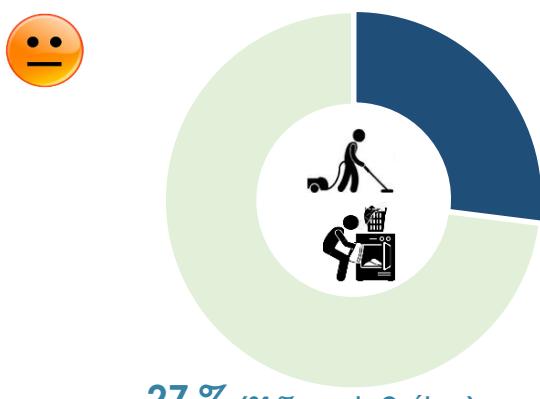
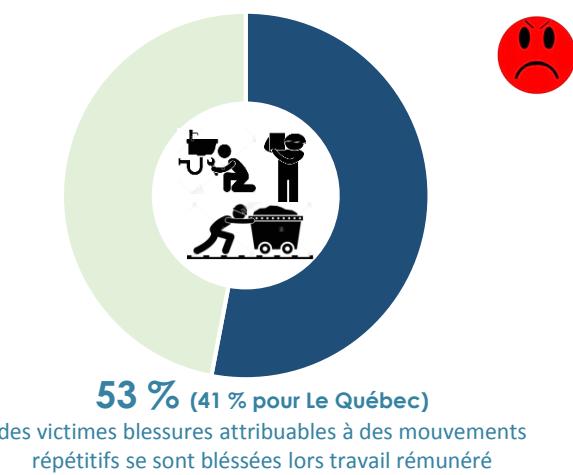
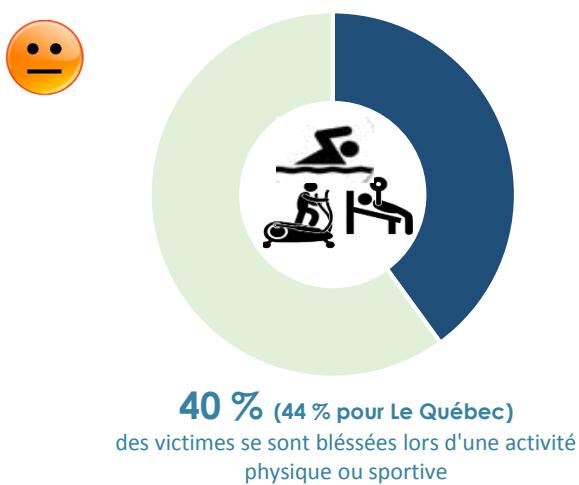
Note

** : Coefficient de variation supérieur à 25 %. La valeur n'est pas montrée.

↓ ou ↑ : Différence significative avec les autres valeurs de la même variable pour un même territoire.

Source de données : Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP).

**ACTIVITÉS PRATIQUÉES LORS DE BLESSURES ATTRIBUABLES À DES MOUVEMENTS RÉPÉTITIFS
POPULATION DE 15 ANS ET PLUS VICTIME DE TELLES BLESSURES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, NORD-DU-QUÉBEC, 2014-2015**

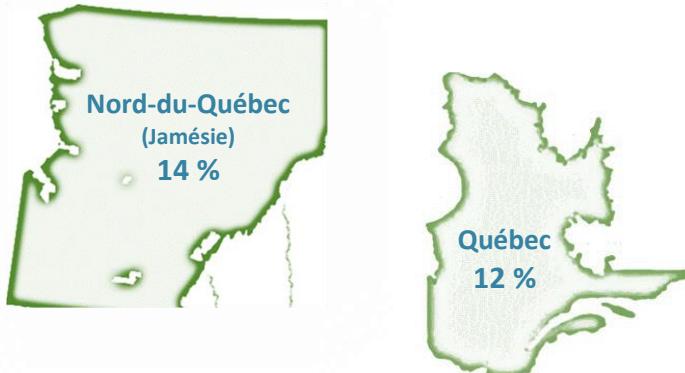


Source de données : Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP).

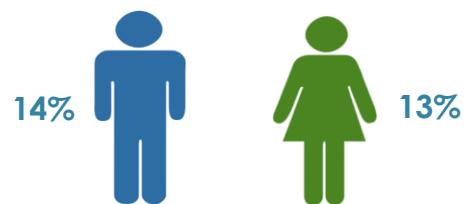
► La proportion de Jamésiens qui subissent des blessures attribuables à des mouvements répétitifs observée en 2014-2015 (13 %) est similaire à celle de 2008 (11 %) puisque l'écart n'est pas significatif. Le même constat demeure pour le Québec, 12 % en 2008 et 2014-2015 (données non présentées).

2. BLESSURES NON INTENTIONNELLES (ACCIDENTELLES)

PROPORTION DE LA POPULATION VICTIME DE BLESSURES NON INTENTIONNELLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS
POPULATION DE 15 ANS ET PLUS, NORD-DU-QUÉBEC ET LE QUÉBEC, 2014-2015

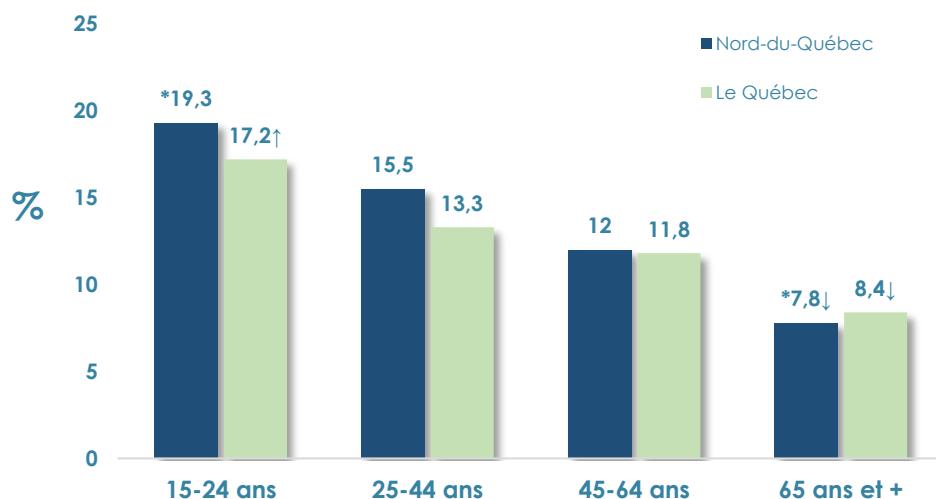


- En 2014-2015, environ 14 % des Jamésiens se sont blessés de manière non intentionnelle (fracture, coupure profonde, brûlure grave ou entorse, etc.) au cours des 12 derniers mois. Cela représente près de 1 600 personnes.



Contrairement au Québec où la population masculine a subi des blessures non intentionnelles dans une plus grande proportion que les femmes (13 % c. 11 %), dans la région, les hommes et les femmes sont victimes de blessures non intentionnelles dans des proportions similaires (14 % c. 13 %).

VICTIMES DE BLESSURES NON INTENTIONNELLES AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS SELON L'ÂGE, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS
NORD-DU-QUÉBEC ET LE QUÉBEC, 2014-2015



Note

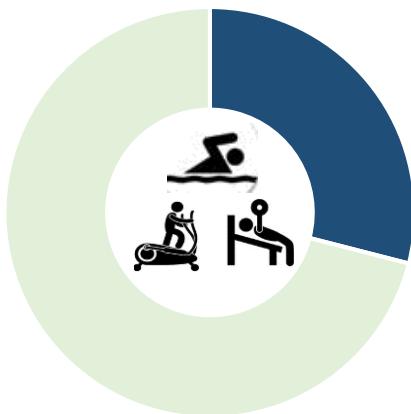
** : Coefficient de variation supérieur à 15 % et inférieur à 25 %. La valeur doit être interprétée avec prudence.

↓ ou ↑ : Différence significative avec les autres valeurs de la même variable pour un même territoire.

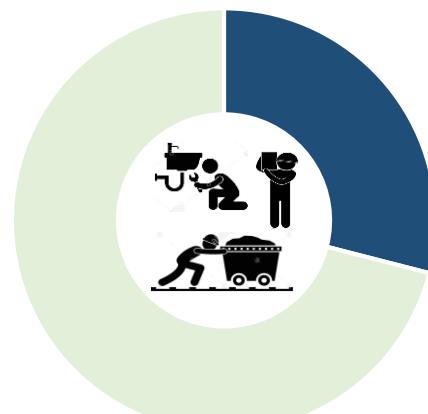
Source de données : Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP).

- La région suit le même constat qu'au Québec où on retrouve proportionnellement plus de victimes de blessures non intentionnelles parmi les jeunes de 15 à 24 ans que les autres groupes d'âge.
- Tout comme au Québec, dans la région, la proportion de la population victime de blessures non intentionnelles diminue au fur et à mesure que l'âge augmente.

**ACTIVITÉS PRATIQUÉES LORS DE BLESSURES NON INTENTIONNELLES, POPULATION DE 15 ANS ET PLUS VICTIME DE TELLES BLESSURES
AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS, NORD-DU-QUÉBEC, 2014-2015**



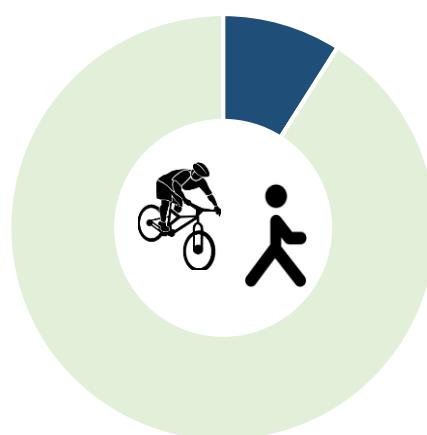
29 % (39 % pour Le Québec)
des victimes se sont blessées en faisant du sport ou des exercices physiques



29 % (19 % pour Le Québec)
des victimes se sont blessées en effectuant un travail rémunéré



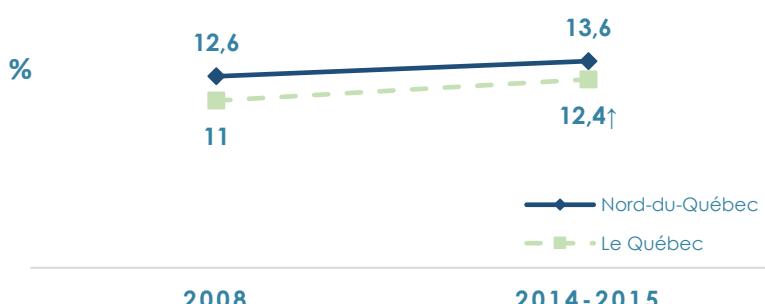
26 % (24 % pour Le Québec)
des victimes se sont blessées lors des tâches ménagères ou des travaux d'entretien (tâches domestiques)



9 % (9 % pour Le Québec)
des victimes se sont blessées lors de déplacements

Source de données : Enquête québécoise sur la santé de la population 2014-2015 (EQSP).

ÉVOLUTION DE LA PROPORTION DE LA POPULATION VICTIME DE BLESSURES NON INTENTIONNELLES AU COURS DES 12 DERNIERS NORD-DU-QUÉBEC ET LE QUÉBEC, 2008 ET 2014-2015



► La proportion de la population québécoise de 15 ans et plus ayant subi une blessure accidentelle a légèrement augmenté, passant de 11 % en 2008 à 12 % en 2014-2015. La région suit cette même tendance même si l'écart n'est pas significatif.

Citation suggérée :

DIOP, Moussa. « Qui sont les Jamésiens victimes de blessures? » Chiffres clés. Chibougamau, Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, Direction de santé publique, no 10, septembre 2018, 4 p.